



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL U13 - 5x5

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER - 2025/2026



Le Comité du Finistère de Basket-ball organise sur son territoire un championnat départemental **U13**. Cette compétition se déroule conformément aux divers règlements de la FFBB (règlements généraux, règlement des salles et terrains...), du Comité du Finistère de Basket-ball et selon le présent règlement.

DATES ENGAGEMENT D'ÉQUIPES	<p>Les inscriptions et les brûlages se font sur ComKlub29.</p> <ul style="list-style-type: none">- dates limites<ul style="list-style-type: none">- 30 août de l'année en cours pour les inscriptions- 3 jours avant la première journée de championnat pour les brûlages
DATES DES BRASSAGES (en fonction des engagements des équipes en D1/D2/D3) Dates : <ul style="list-style-type: none">• 20/09• 27/09• 04/10• 11/10	<p>PROPOSITION de 4 journées de brassages :</p> <ul style="list-style-type: none">- 4 journées de brassage jusqu'aux vacances de la toussaint- Les équipes participantes au second plateau de qualification au championnat régional sont exemptées de la première journée de brassage <p>Toutes les équipes engagées doivent participer aux journées de brassages établies en fonction du niveau d'évolution souhaité.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluer le niveau des équipes- Faire des championnats plus homogènes et adaptés à tous- Se préparer pour la saison <p>Règles de participation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Tous les participants (joueurs – entraîneurs) devront être licenciés le jour de la première journée de brassage : en cas de non-présentation de la licence dématérialisée, une pièce d'identité sera demandée. La personne ne pouvant justifier de son identité ne pourra prendre part aux rencontres (cf art. 48 règlement sportif départemental du CD29)
DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT	<p>Le championnat se déroule en 3 phases pour les niveaux D1, D2 et D3</p> <ul style="list-style-type: none">- une première phase de 4 weekends de brassage afin d'évaluer les inscriptions de chaque équipes- 1 championnat de 4 ou 6 équipes avec 6 rencontres entre la Toussaint et Décembre- 1 championnat de 8 équipes avec 14 rencontres entre janvier et mai <p>A l'issue des 4 journées de brassage, le Comité se réserve le droit d'ajuster (avec accord des clubs concernés) les engagements en championnat.</p> <p>1ère phase (de septembre à décembre) :</p> <p>le championnat pourra être composé en fonction du nombre d'équipes par division de</p> <ul style="list-style-type: none">- poule(s) de 4 équipes en format aller retour- ou en poule(s) de 6 équipes en format aller seulement- En D1, en cas<ul style="list-style-type: none">- poule unique, l'équipe classée première sera qualifiée pour

- participer au championnat R3
- 2 poules de 4 équipes, le premier de la poule A et le premier de la poule B s'affrontent le samedi 20 décembre 2025.
 - 2 poules de 6 en 5 matchs aller,
 - le premier de la poule A recevra le 2nd de la poule B,
 - le 2nd de la poule A se déplace chez le 1er de la poule B,
 - Finale d'accession entre les 2 vainqueurs de matchs précédents sur terrain neutre dans la mesure du possible
 - Le vainqueur de cette rencontre monte en région à partir du mois de Janvier.

2ème phase D1/D2/D3 : les équipes disputent un championnat en rencontres aller et retour de janvier à début mai

- 2 poules A et B de 6 équipes en D1
- X poules de 6 équipes en D2 et D3

La répartition du nombre d'équipes en D2 et D3 pourra être adaptée en fonction du nombre d'équipes inscrites de façon à favoriser le nombre de matchs joués.

Si à la fin de la compétition :

- Deux groupements sportifs ou plus ont des équipes à égalité de points :
 - Une équipe réserve sera sous-classée par rapport à une équipe première,
 - Une équipe ayant une ou plusieurs pénalité(s) sera sous-classée par rapport à une équipe n'en ayant aucune,
 - Elles seront classées en fonction du meilleur point average particulier, seuls les résultats obtenus entre-elles interviendront dans le calcul de ce point average,
 - Si elles sont à égalité au point average particulier, elles seront classées en fonction du meilleur point-average général,
 - Si elles sont à égalité au point-average général, elles seront classées en fonction du quotient (points marqués / points encaissés).
- Lorsque la compétition ne se déroule pas en rencontres "aller-retour", le point average est calculé sur l'ensemble des rencontres.
- Une équipe ayant perdu une rencontre par forfait ou pénalité sera considérée comme ayant le plus mauvais point average des équipes à égalité de points. La notion de plus mauvais point avérage ne s'applique pas si la sanction découle de points de pénalités infligés pour non-respect des différents statuts.

Phase finale D1/D2/D3 :

Les équipes disputent des matchs de classements

- 1ère journée
 - 1er poule A / 2ème poule B
 - 1er poule B / 2ème poule A
 - 3ème poule A / 4ème poule B
 - 3ème poule B / 4ème poule A
-
-

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe classée 1ère sur le niveau D1 poule A à l'issue de la 3ème phase.

RÈGLES DE PARTICIPATION

Nombre de joueurs	10 maximum
-------------------	------------

	<table border="1"> <tr> <td>autorisés</td><td colspan="2"></td></tr> <tr> <td rowspan="2">Types de licences autorisées Nombre maximum</td><td>Licence 0 ou 0CASTCTC</td><td>Sans limite</td></tr> <tr> <td>Licence 1C, 1CASTCTC, 2C, 2CASTCTC ou 0CT, 0CAST, 1CAST ou 2CAST (hors CTC)</td><td>5 maximum</td></tr> </table>	autorisés			Types de licences autorisées Nombre maximum	Licence 0 ou 0CASTCTC	Sans limite	Licence 1C, 1CASTCTC, 2C, 2CASTCTC ou 0CT, 0CAST, 1CAST ou 2CAST (hors CTC)	5 maximum
autorisés									
Types de licences autorisées Nombre maximum	Licence 0 ou 0CASTCTC	Sans limite							
	Licence 1C, 1CASTCTC, 2C, 2CASTCTC ou 0CT, 0CAST, 1CAST ou 2CAST (hors CTC)	5 maximum							
Les licences OCT ne sont pas autorisées en cas d'équipes en entente									
NOMBRE DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES AUTORISÉES	<ul style="list-style-type: none"> Un joueur des catégories de pratique U12 et U13 ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs). Exemple : un joueur U13 peut participer avec l'équipe U13 A <u>ou</u> l'équipe U13 B (=1 seul match) Un joueur surclassé des catégories d'âge U10 ou U11 ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs). Exemple : un joueur U10 ou U11 surclassé peut participer avec l'équipe U11 <u>ou</u> avec l'équipe U13, mais pas les deux! 								
HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES	<ul style="list-style-type: none"> le samedi de 11h00 à 20h00 le dimanche de 10h00 à 17h30 (avec accord du club adverse) <p><i>Possibilité de jouer en dehors de ces horaires après accord des deux clubs !</i></p>								
REPORT DES RENCONTRES	<p>Les clubs, par accord conjoint sur FBI, peuvent, au plus tard 72h avant la date fixée au calendrier, demander le report d'une rencontre dès lors que celle-ci sera jouée avant le dernier match de la phase en cours. En cas de match non joué, l'équipe responsable de ce fait ou les deux équipes se verra(ont) sanctionnée(s) par un forfait.</p> <p>Il n'y aura pas de report possible pour le dernier match de la phase. La rencontre peut être avancée mais pas reportée.</p>								
CHARTE DE L'ENTRAÎNEUR	<p>Un entraîneur se doit d'être licencié (avec l'extension entraîner une équipe) majeur ou accompagné d'une personne majeure licenciée . Un joueur ne peut pas être entraîneur / joueur.</p>								
CATÉGORIES AUTORISÉES	<ul style="list-style-type: none"> U13 (2013) U12 (2014) U11 (2015) surclassé « D13 » (surclassement médecin de famille) U10 (2016) surclassé « D13 » (surclassement médecin de famille) Mixité non autorisée 								
PARTICULARITÉS DU CHAMPIONNAT	<ul style="list-style-type: none"> Jeu en 5 x 5 Temps de jeu : 4 x 8 minutes Intervalle à mi-temps du match est de 10 minutes. Cet intervalle est réduit à 2 mn entre le 1er et le 2ème quart temps et entre le 3eme et le 4ème quart temps. Prolongations : 3 minutes, 2 prolongations maximum Ballon : taille 6 Feuille e-marque V2 Défense Homme à Homme uniquement écran interdit L'arbitre ne touche pas la balle sur remise en jeu en zone arrière. Pas de changement sur touche quand l'équipe qui possède la ballon est 								

en zone arrière (sauf sur faute, temps-mort, arrêt prolongé)

Après 2 prolongations :

Pour les rencontres de championnats U13, si les 2 équipes sont à égalité à la fin de la SECONDE prolongation, des tirs de lancers seront effectués selon les modalités suivantes :

- Chaque entraîneur désignera, parmi les joueurs qui auraient pu participer à une éventuelle poursuite de la rencontre, un joueur chargé de tirer un lancer franc.
- Les points marqués par les 2 joueurs désignés sont ajoutés à la marque de chaque équipe.
- Si après la 1ere série de lancer-francs, les 2 équipes sont encore à égalité, la même série de lancer francs sera appliquée, et ceci jusqu'à ce que les 2 équipes soient départagées